



Veillez noter que les nouveaux règlements, votés lors de l'assemblée générale extraordinaire en avril 2014 ne comportent plus de règlement autorisant à demander un délai de 10 minutes pour la début d'une rencontre de championnat.

Toutefois, nous comptons sur la bonne foi d'un chacun pour que lors d'un cas de force majeure, les 2 équipes s'entendent dans l'esprit du sport.